

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2002 B 01502

Numéro SIREN : 438 476 913

Nom ou dénomination : ERNST & YOUNG et Autres

Ce dépôt a été enregistré le 24/01/2023 sous le numéro de dépôt 1097



2022.

## **ERNST & YOUNG ET AUTRES**

Société par Actions Simplifiée

1-2 Place des Saisons

92400 COURBEVOIE

---

**Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels**

---

Exercice clos le 30 juin 2022

## **ERNST & YOUNG ET AUTRES**

Société par Actions Simplifiée

1-2 Place des Saisons

92400 COURBEVOIE

---

### **Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels**

---

Exercice clos le 30 juin 2022

À l'Assemblée Générale de la société ERNST & YOUNG ET AUTRES,

#### **OPINION**

---

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ERNST & YOUNG ET AUTRES relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### **FONDEMENT DE L'OPINION**

---

##### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

**Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> juillet 2021 à la date d'émission de notre rapport.

**JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS**

---

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

**Travaux en cours**

La note « chiffre d'affaires » page 9 de l'annexe, expose les méthodes comptables retenues pour l'évaluation et la comptabilisation des travaux en cours.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir par sondages les calculs effectués par la société et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction.

**VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES**

---

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de commerce.

**RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

---

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

**RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

---

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;



- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Dijon, le 21 novembre 2022

Le Commissaire aux Comptes

Exco Socodec

Signé électroniquement le 21/11/2022 par  
Olivier Gallezot

Olivier GALLEZOT

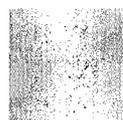
# Comptes annuels

Période du 01/07/2021 au 30/06/2022

ERNST & YOUNG ET AUTRES

1-2 PLACE DES SAISONS  
92400 COURBEVOIE

Bilan



# Bilan Actif

Période du 01/07/21 au 30/06/22

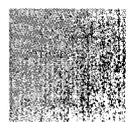
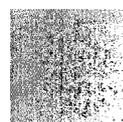
ERNST & YOUNG ET AUTRES

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 30/06/2022	Net (N-1) 30/06/2021
<b>CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ</b>				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>				
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>				
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
<b>TOTAL stocks et en-cours :</b>				
<b>CRÉANCES</b>				
Avances, acomptes versés sur commandes	152 249		152 249	594 706
Créances clients et comptes rattachés	42 240 017	375 982	41 864 036	31 918 299
Autres créances	10 491 940		10 491 940	9 998 760
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>TOTAL créances :</b>	<b>52 884 206</b>	<b>375 982</b>	<b>52 508 225</b>	<b>42 511 766</b>
<b>DISPONIBILITÉS ET DIVERS</b>				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	28 466 439		28 466 439	22 775 150
Charges constatées d'avance	1 536 415		1 536 415	1 582 483
<b>TOTAL disponibilités et divers :</b>	<b>30 002 854</b>		<b>30 002 854</b>	<b>24 357 634</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>82 887 060</b>	<b>375 982</b>	<b>82 511 079</b>	<b>66 869 399</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif	73 852		73 852	78 771
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>82 960 912</b>	<b>375 982</b>	<b>82 584 931</b>	<b>66 948 170</b>

ERNST & YOUNG ET AUTRES

RUBRIQUES		Net (N) 30/06/2022	Net (N-1) 30/06/2021
<b>SITUATION NETTE</b>			
Capital social ou individuel	dont versé	280 446	280 523
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		37 040	37 040
Écarts de réévaluation	dont écart d'équivalence		
Réserve légale		28 057	28 057
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau		324 558	56 484
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>13 697 084</b>	<b>11 835 775</b>
<b>TOTAL situation nette :</b>		<b>14 367 186</b>	<b>12 237 878</b>
<b>SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT</b>			
<b>PROVISIONS RÉGLEMENTÉES</b>			
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		<b>14 367 186</b>	<b>12 237 878</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>			
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		<b>73 852</b>	<b>78 771</b>
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
<b>DETTES FINANCIÈRES</b>			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		7 088 507	5 110 313
Emprunts et dettes financières divers		463 063	
<b>TOTAL dettes financières :</b>		<b>7 551 570</b>	<b>5 110 313</b>
<b>AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS</b>			<b>1 539 839</b>
<b>DETTES DIVERSES</b>			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		53 154 607	42 212 977
Dettes fiscales et sociales		7 136 932	5 407 397
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		286 092	345 652
<b>TOTAL dettes diverses :</b>		<b>60 577 630</b>	<b>47 966 025</b>
<b>PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE</b>			
<b>DETTES</b>		<b>68 129 201</b>	<b>54 616 178</b>
<b>Ecart de conversion passif</b>			
Ecart de conversion passif		14 692	15 343
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>82 584 931</b>	<b>66 948 170</b>

# Compte de Résultat



# Compte de Résultat (Première Partie)

ERNST & YOUNG ET AUTRES

Période du 01/07/21 au 30/06/22

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 30/06/2022	Net (N-1) 30/06/2021
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	179 001 639	8 621 250	187 622 889	195 670 295
<b>Chiffres d'affaires nets</b>	<b>179 001 639</b>	<b>8 621 250</b>	<b>187 622 889</b>	<b>195 670 295</b>
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			1 443 345	889 089
Autres produits			193 342	58 481
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>189 259 576</b>	<b>196 617 865</b>
<b>CHARGES EXTERNES</b>				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			169 299 725	178 336 651
<b>TOTAL charges externes :</b>			<b>169 299 725</b>	<b>178 336 651</b>
<b>IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS</b>			362 388	440 488
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
<b>TOTAL charges de personnel :</b>				
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>				
Dotations aux amortissements sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			231 257	129 674
Dotations aux provisions pour risques et charges			73 852	78 771
<b>TOTAL dotations d'exploitation :</b>			<b>305 109</b>	<b>208 444</b>
<b>AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION</b>			170 170	129 559
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>170 137 391</b>	<b>179 115 142</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>19 122 184</b>	<b>17 502 723</b>

# Compte de Résultat (Seconde Partie)

ERNST & YOUNG ET AUTRES

Période du

01/07/21 au 30/06/22

RUBRIQUES	Net (N) 30/06/2022	Net (N-1) 30/06/2021
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>19 122 184</b>	<b>17 502 723</b>
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	59	1 196
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change	173 207	4 383
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>173 266</b>	<b>5 579</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	76 773	86 281
Différences négatives de change	54 712	19 920
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>131 485</b>	<b>106 201</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>41 781</b>	<b>(100 622)</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS</b>	<b>19 163 965</b>	<b>17 402 101</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	168	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	<b>168</b>	
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>(168)</b>	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	5 466 713	5 566 326
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>189 432 842</b>	<b>196 623 444</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>175 735 758</b>	<b>184 787 669</b>
<b>BÉNÉFICE OU PERTE</b>	<b>13 697 084</b>	<b>11 835 775</b>

# Annexe



La présente annexe fait partie intégrante des comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2022.

Le bilan à cette date, avant répartition, fait état d'un total de 82 584 931 euros et le compte de résultat dégage un bénéfice de 13 697 084 euros. Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

#### FAITS CARACTERISTIQUES

Notre société a changé de système d'information en mars 2022 pour migrer sous SAP.

#### REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables Général, N°2016-07 du 4 novembre 2016, modifiant le règlement ANC N° 2014-03, relatif au Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Indépendance des exercices,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après.

#### DEPRECIATION CREANCES CLIENTS

La provision pour créances clients est calculée en fonction de l'estimation du risque de non recouvrement. Les taux ont été appliqués en fonction de la nature du risque encouru et de l'ancienneté des créances.

#### DEVISES

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce cours est portée au bilan en "écart de conversion". Les pertes latentes de change font l'objet d'une provision pour risques.

#### CHIFFRE D'AFFAIRES

Selon les normes en usages dans la profession, la société comptabilise le chiffre d'affaire selon la méthode de l'avancement. Les prestations en cours sont évaluées à leur valeur de réalisation nette et sont inscrites au bilan en factures à établir.

#### CHANGEMENTS DE METHODE D'EVALUATION

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

#### CHANGEMENTS DE METHODE DE PRESENTATION

Aucun changement notable de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

**AUTRES INFORMATIONS****IMPOT SUR LES BENEFICES - INTEGRATION FISCALE**

Il est à noter que la société Ernst & Young Autres est membre du groupe fiscal intégré tel que prévu aux articles 223A et suivants du CGI, depuis le 1er juillet 2018, et dont la tête de groupe est la société EY Audit & Conseil (SIREN : 453 741 498).

La contribution d'impôt sur les sociétés due par Ernst & Young Autres à la société EY France est calculée selon les principes déterminés dans la Convention d'Intégration Fiscale.

Les filiales appliquent au résultat issu du 2058-A bis de leur déclaration fiscale, le taux normatif tant de l'IS que la contribution visée à l'article 235 ter ZC du CGI, sans tenir compte des abattements et fractions imposables à des taux réduits.

La charge d'impôt de l'exercice s'élève à 5 471 381 euros.

**ENGAGEMENTS LIES A LA RESPONSABILITE DE MEMBRE D'UN GIE**

Etant membre du GIE EY Services France, Ernst & Young et Autres est solidairement responsable des dettes du GIE à l'égard des tiers.

Au 30 juin 2022, le montant du passif du GIE EY Services France à l'égard des tiers s'élève à 90 896 249,50 €.

**RISQUES LIES A L'ACTIVITE PROFESSIONNELLE**

Aucune provision n'a été comptabilisée compte tenue de l'estimation des risques et des couvertures d'assurance.

**RELATIONS ET TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES**

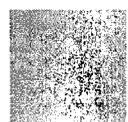
La société Ernst & Young et Autres fait partie du réseau EY et à ce titre est amenée à vendre ou à acheter des prestations de services à d'autres entités membres du réseau EY en France et à l'étranger.

Elle réalise notamment les transactions suivantes avec les sociétés avec lesquelles :

- Elle n'entretient pas de lien en capital :

La société Ernst & Young et Autres confie à la société EY & Associés la réalisation matérielle des travaux de révision comptable nécessaires à l'exécution de ses mandats de commissariat aux comptes.

# Informations Bilan et Compte de résultat



# Provisions Inscrites au Bilan

ERNST & YOUNG ET AUTRES

Période du 01/07/21 au 30/06/22

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Augmentations par apports	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées					
<b>PROVISIONS RÉGLEMENTÉES</b>					
Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges	78 771	73 852		78 771	73 852
<b>PROV. POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>78 771</b>	<b>73 852</b>		<b>78 771</b>	<b>73 852</b>
Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation	281 925	231 257		137 200	375 982
<b>PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION</b>	<b>281 925</b>	<b>231 257</b>		<b>137 200</b>	<b>375 982</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>360 696</b>	<b>305 109</b>		<b>215 971</b>	<b>449 834</b>

# État des Échéances des Créances et Dettes

ERNST & YOUNG ET AUTRES

Période du 01/07/21 au 30/06/22

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
<b>DE L'ACTIF IMMOBILISÉ</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
<b>TOTAL de l'actif immobilisé :</b>			
<b>DE L'ACTIF CIRCULANT</b>			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	42 240 017	42 240 017	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	9 932 020	9 932 020	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	559 919	559 919	
<b>TOTAL de l'actif circulant :</b>	<b>52 731 957</b>	<b>52 731 957</b>	
<b>CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE</b>	1 536 415	1 536 415	

<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>54 268 373</b>	<b>54 268 373</b>	
----------------------	-------------------	-------------------	--

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine	7 088 507	7 088 507		
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	463 063	463 063		
Fournisseurs et comptes rattachés	53 154 607	53 154 607		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	6 851 542	6 851 542		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	285 390	285 390		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	286 092	286 092		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				

<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>68 129 201</b>	<b>68 129 201</b>		
----------------------	-------------------	-------------------	--	--

# Produits à Recevoir

ERNST & YOUNG ET AUTRES

Période du

01/07/21

au 30/06/22

<b>MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN</b>	<b>Montant</b>
<b>Immobilisations financières</b>	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
<b>Créances</b>	
Créances clients et comptes rattachés	657 271
Personnel	
Organismes sociaux	
État	
Divers, produits à recevoir	151 947
Autres créances	35 044
<b>Valeurs Mobilières de Placement</b>	
<b>Disponibilités</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>844 261</b>

# Charges à Payer

ERNST & YOUNG ET AUTRES

Période du

01/07/21

au 30/06/22

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 811 105
Dettes fiscales et sociales	285 390
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	1 453
Autres dettes	
<b>TOTAL</b>	<b>16 097 948</b>

# Charges et Produits Constatés d'Avance

ERNST & YOUNG ET AUTRES

de Charges  
Période du

01/07/21 au 30/06/22

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	1 536 415	
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
<b>TOTAL</b>	<b>1 536 415</b>	

# Ecart de Conversion sur Créances et Dettes en Monnaies Etrangères

ERNST & YOUNG ET AUTRES

Période du 01/07/21 au 30/06/22

NATURE DES ÉCARTS	Montant ACTIF Perte latente	Différence compensée par couverture de change	Provision pour perte de change	Montant PASSIF Gain latent
Sur immobilisations non financières				
Sur immobilisations financières				
Sur créances				7 161
Sur dettes financières				
Sur dettes d'exploitation	73 852		73 852	7 531
Sur dettes sur immobilisations				

<b>TOTAL</b>	<b>73 852</b>		<b>73 852</b>	<b>14 692</b>
--------------	---------------	--	---------------	---------------

RAPPEL : Provision pour perte de change			<b>(73 852)</b>	
---	--	--	-----------------	--

# Composition du Capital Social

ERNST & YOUNG ET AUTRES

Période du 01/07/21 au 30/06/22

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	18 407	15,24
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice	6	15,24
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice	11	15,24
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	18 402	15,24

# Tableau de variation des capitaux propres

Période du

01/07/21

au 30/06/22

ERNST & YOUNG ET AUTRES

	Solde Initial	Augmentation	Diminution	Solde Final
Capital social	280 523	91	168	280 446
Primes liées au capital social	37 040			37 040
Écart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	28 057			28 057
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Ecart d'équivalence				
Report à nouveau	56 484	268 075		324 558
Résultat de l'exercice	11 835 775	13 697 084	11 835 775	13 697 084
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
<b>TOTAL</b>	<b>12 237 878</b>	<b>13 965 250</b>	<b>11 835 943</b>	<b>14 367 186</b>

# Ventilation du Chiffre d'Affaires Net

ERNST & YOUNG ET AUTRES

Période du 01/07/21 au 30/06/22

RÉPARTITION PAR MARCHÉ GÉOGRAPHIQUE	Montant
Production vendue de services France	179 001 639
Production vendue de services Export	8 621 250
<b>TOTAL</b>	<b>187 622 889</b>

# Détail des Transferts de Charges

ERNST & YOUNG ET AUTRES

Période du

01/07/21 au 30/06/22

01/07/21 au 30/06/22

NATURE	Montant
Remboursement assurance dossiers clients	1 227 374
<b>TOTAL</b>	<b>1 227 374</b>

# Détail des Produits Exceptionnels et Charges Exceptionnelles

ERNST & YOUNG ET AUTRES

Période du

01/07/21

au 30/06/22

PRODUITS EXCEPTIONNELS	Montant	Imputé au compte

<b>TOTAL</b>		
--------------	--	--

CHARGES EXCEPTIONNELLES	Montant	Imputé au compte
Intérêts de retard sur contrôle fiscal 2018-2019	168	

<b>TOTAL</b>	<b>168</b>	
--------------	------------	--

# Ventilation de l'Impôt sur les Bénéfices

ERNST & YOUNG ET AUTRES

Période du

01/07/21

au 30/06/22

RÉPARTITION	Résultats avant impôts	Impôts
Résultat courant	19 163 965	5 466 713
Résultat exceptionnel (hors participation)	(168)	
Résultat comptable (hors participation)	19 163 797	5 466 713

# Engagements financiers, autres informations



# Identité des Sociétés Mères Consolidant les Comptes de la Société

ERNST & YOUNG ET AUTRES

Période du 01/07/21 au 30/06/22

DÉNOMINATION SOCIALE	Forme	% de détention	Ayant son siège social à
EY Audit & Conseil	SAS	99,17 %	1-2 Place des Saisons 92400 COURBEVOIE



# Accroissements et Allègements Dettes Futures d'Impôts

ERNST & YOUNG ET AUTRES

Période du

01/07/21 au 30/06/22

Taux prévisionnel d'imposition :

NATURE DES DIFFÉRENCES TEMPORAIRES	Montant
<p><b>Accroissements</b></p> <p>Provisions règlementées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- amortissements dérogatoires</li> <li>- provisions pour hausse des prix</li> <li>- provisions pour fluctuation des cours</li> </ul> <p>Autres :</p>	

<b>TOTAL DES ACCROISSEMENTS</b>	
---------------------------------	--

<p><b>Allègements</b></p> <p>Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- pour congés payés</li> <li>- participation des salariés</li> </ul> <p>Autres :</p> <p>C3S</p> <p>Ecart Conv.Passif</p>	<p style="text-align: right;">34 864</p> <p style="text-align: right;">3 794</p>
--	--

<b>TOTAL DES ALLÈGEMENTS</b>	<b>38 658</b>
------------------------------	---------------

<p>Déficits reportables</p> <p>Moins-values à long terme</p>	
--	--

**ERNST & YOUNG et Autres**  
SAS de Commissaires aux Comptes à capital variable  
1/2 Place des Saisons  
92400 Courbevoie-Paris La Défense 1  
438 476 913 RCS Nanterre

**PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS ET RESOLUTION VOTEE**

**EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2022**

**ASSEMBLEE GENERALE DU 28 NOVEMBRE 2022**

**1/ AFFECTATION PROPOSEE PAR LE PRESIDENT**

- Bénéfice de l'exercice	13.697.084 €
- Auquel s'ajoute le report à nouveau antérieur créditeur de	324.558 €
- Formant un bénéfice distribuable de	14.021.642 €
- A titre de dividendes, soit	14.002.700 €
- Le solde, soit	18.942 €
au compte « Report à nouveau »	

**2/ RESOLUTION ADOPTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE**

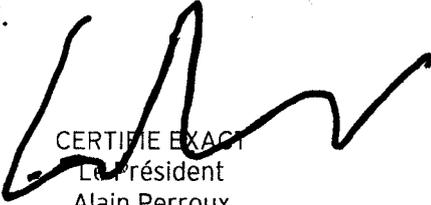
**Cinquième résolution**

L'assemblée générale, constate que le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2022 s'élève à 13.697.084 € qui, ajouté au report à nouveau de 324.558 €, représente un bénéfice distribuable de 14.021.642 € et approuvant la proposition du Président, décide d'affecter cette somme comme suit :

- A titre de dividendes .....	14.002.700 €
- Le solde, au report à nouveau .....	18.942 €

Le dividende, de 1 euro par point alloué, sera mis en paiement à compter de ce jour, étant précisé que ces dividendes sont éligibles à l'abattement de 40 % prévu par la réglementation en vigueur pour les personnes physiques.

***Cette résolution est adoptée à l'unanimité.***

  
CERTIFIE EXACT  
Le Président  
Alain Perroux

**SNCM MEGAIDES**  
Mandataire en Formalités  
auprès des Tribunaux de Commerce  
Chambres de Commerce et Métiers  
SARL au capital de 7.774,90 €  
1 Avenue de la Résistance

93341 Le Raincy cedex  
Tél. : 01 43 00 52 52 - Fax : 01 43 00 61 04  
Siret : 420 459 463 00022 NAF : 7022Z

2023-195

GREFFE TRIBUNAL DE  
COMMERCE DE NANTERRE  
24 JAN. 2023  
DEPOT N°

ERNST & YOUNG ET AUTRES

---

Bilan